



ASSOCIATION CHARTREUSE MONTAGNE

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2024

Participent à cette réunion :

Paul BUISSIERE, Jean CAPELLI, Christiane COQUET, Philippe DONNIER-BLANC, Nicole DONNIER-VALENTIN, Jean-Claude GENOUD, Patrick VILLARD.

Absents : Gilles DECHENE, Michel GARREL, Bernard LEVET, Patrice MOLLIER, Nicole PETREQUIN. (un petit problème de transmission de mail a eu lieu pour l'info de cette réunion)

1/ Publication du planning des randos :

- ◆ faites jusqu'à fin juin pour les randos des vendredis et dimanches.
- ◆ Contact pris avec Jean-François qui a fait son planning des randos du mercredi pour les mois de juillet et août (édition prochaine)

2/ Constitution d'une archive sur le site de Cham :

Jean-Claude propose d'enregistrer sur le site de CHAM les parcours des randos effectuées. Cette archive ne serait consultable que par les adhérents à l'association.

3/ Etablissement d'un formulaire de contact pour les personnes extérieures, non adhérentes à CHAM

Un formulaire de contact a été ajouté sur le site pour les randonnées du mercredi, du vendredi et du dimanche pour contacter les animateurs correspondants. Cela permettra aux personnes extérieures souhaitant participer à une randonnée d'essai puisse obtenir des détails. Pour le dimanche Philippe sera mis en copie des demandes. Jean-Claude verra avec Pascal et Jean François s'il sont d'accord pour recevoir ces demandes.

4/ Le séjour aux monts d'Ardèche :

Pour la reconnaissance des parcours par les Accompagnateurs, 4 randos ont été préselectionnées.

5/ Le matériel DVA (Détecteur de Victimes d'Avalanche) :

Quelques infos sur la réglementation et recommandations : détails par Jean-Claude.

Quelques infos complémentaires à rechercher :

- ◆ les lieux et coûts pour une location de matériel sur 3 mois par exemple ? sachant que le coût d'une location sur 2 jours est d'environ 20 €/personne.
- ◆ Le coût d'un achat de matériel pour 8 personnes, par exemple.

6/ Info concernant la trousse de secours du randonneur :

Les besoins en soins et/ou médicament étant personnels à chacun, il est recommandé que tous les randonneurs détiennent leur propre trousse de secours, à chaque randonnée.

Un rappel de cette info sera à faire par les accompagnateurs des randos et sur le site de CHAM.



ASSOCIATION CHARTREUSE MONTAGNE

7/ Organisation des séjours :

La FFR a effectué un changement d'interprétation sur la réglementation concernant les voyages et séjours.

Dorénavant, pour les séjours de 3 jours et 2 nuits, la FFR préconise d'utiliser son immatriculation tourisme. Cela nécessiterait d'avoir un référent tourisme (formation) et des frais et procédures administratives supplémentaires pour chaque séjour !

8/ Règlementation et sécurisation du site CHAM :

La réglementation pour les sites internet a évolué, il est maintenant nécessaire d'informer et d'obtenir le consentement des utilisateurs sur la présence des cookies. Le site de CHAM utilise des cookies liés à Wordpress (outil de gestion du site) et à certains liens utilisés (Maps, Google et Youtube). Le site a été adapté en conséquence. Il faudra autoriser les cookies nécessaires au fonctionnement du site 1 fois par an sur chaque navigateur et ordinateur différents utilisé.

Les sites ont besoin de plus en plus de sécurité face aux piratages indésirables. Jean-Claude propose de mettre en place différents moyens de protection et d'utiliser un mot de passe visiteur / code.

À suivre.

9/ Dates de manifestations à venir :

- ◆ le 28 avril : [Trail des 3 couvents](#) : comme chaque année, des bénévoles de CHAM participeront (Paul et Jean, à ce jour)
- ◆ le 16 juin : Rassemblement CHAM : lieu envisagé au Col de Porte avec une petite balade dans le coin, préalable au partage du barbecue.
- ◆ Le [Grand Duc](#), Trail de Chartreuse se déroulera le 30 juin. Organisation pour les bénévoles CHAM à venir.

10/ Prochaines réunions du CA :

Jeudi 23 mai 18h30

Jeudi 27 juin 18h30

Jeudi 29 août 18h30

Approbation du compte rendu		
Prénom-Nom	Jean-Claude Genoud	
Fonction	Secrétaire	
Date	22-Apr-2024	
Signature	 CHARTREUSE MONTAGNE CHAM Siège Social : MAIRIE 38380 ST LAURENT DU PONT	